

Bondy, son Chêne et ses Racines



ISSN : 1765-9027

BULLETIN N° 22
AVRIL 2025

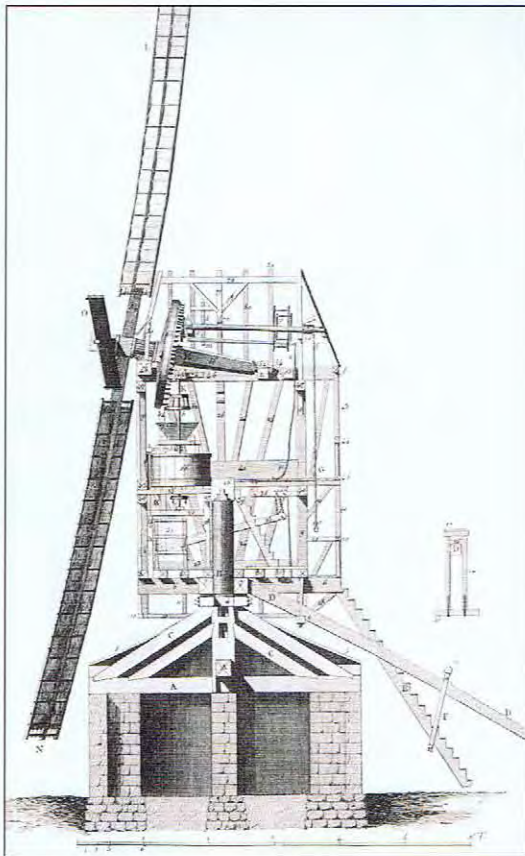
Les moulins de Bondy et leurs meuniers

par D. Prouvost

suivi de

Promenade dans le temps et dans l'espace rue Boulanger (ex rue de Bondy) à Paris

par Ph. Fauvel



Association Bondy, son Chêne et ses Racines
Esplanade Claude Fuzier
93140 BONDY

asso.historique.bondy@gmail.com

PRIX PUBLIC : 25 €

Sommaire

Les moulins de Bondy et leurs meuniers	5
Le moulin de la Grande-Tour à Noisy-le-Sec	5
Le moulin de Loiselet	7
Les deux « châteaux vieux » de Bondy	8
Le type de moulin	10
Le moulin à Gravas	13
La famille Gravas	13
Promenade dans le temps et l'espace rue Boulanger (ex rue de Bondy) à Paris	31

Les moulins de Bondy et leurs meuniers

Les hasards de la vie m'ont conduit à Bondy où je me suis installé à l'été 2021. Ne connaissant rien à l'histoire de Bondy, je me suis plongé dans les anciens plans, dont l'analyse chronologique permet de comprendre comment une ville s'est formée, et comment elle s'est développée. Ce faisant, mon attention fut attirée par un moulin situé en limite sud-ouest du territoire communal. C'est par lui, et ses prédécesseurs que j'ai décidé de débiter mes travaux sur le vieux Bondy.

Le moulin de la Grande-Tour à Noisy-le-Sec

En 1594, Pierre Landois, *marchand, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Martin, paroisse Saint-Laurent*, se porta acquéreur de la seigneurie de Bondy, avec sa maison seigneuriale, devenue au fil du temps une simple ferme seigneuriale, dite le *château vieux*. L'acte de vente, qui détaille l'étendue de la seigneurie en fournissant d'intéressants détails topographiques, ne mentionne aucun moulin dépendant de la seigneurie¹.

Six ans plus tard, en septembre 1600, on trouve le même Pierre Landois, désormais qualifié de *seigneur de Bondy et bourgeois de Paris*, donner à bail un moulin à Pasquier Belot, alors meunier à Livry. Avec le moulin étaient loués les *maison et jardin dépendant dudit moulin*, ainsi qu'une pièce de terre de 1 arpent. L'acte mentionne le nom du meunier sortant, **Auger Regnaud**, qualifié de *meunier à Bondy*². Si le moulin appartenait au seigneur de Bondy, il ne faisait pas partie des dépendances de la seigneurie de Bondy : il s'agissait d'un bien qui lui appartenait en roture.

Paradoxalement, ce moulin appartenant au seigneur de Bondy ne se situait pas sur le territoire de la paroisse de Bondy, mais sur celui de la paroisse de Noisy-le-Sec. Il s'agit du **moulin de la Grande-Tour**. Pourtant, il me semble raisonnable de rattacher ce moulin, en ce début de XVII^e siècle, à l'histoire de Bondy, et ce, pour trois raisons. La première raison est la qualité de seigneur de Bondy de son propriétaire. Ensuite, il est probable que ce moulin ait essentiellement servi, à cette époque, à moudre des grains issus des terres de la seigneurie de Bondy. Enfin, il semble qu'au moins du temps où la famille Landois en était propriétaire, un certain nombre de ses meuniers aient été des habitants de Bondy à l'instar d'Auger Regnaud dont il vient d'être question.

Le cadastre napoléonien de Noisy-le-Sec (c. 1812) révèle un vestige du lien entre le moulin de la Grande-Tour et le village de Bondy. En effet, on y distingue un chemin nommé le *chemin de la Grande-Tour* qui, passant à travers champs, reliait le moulin au village de Bondy (fig.1).

Pierre Landois décéda en 1605. À l'issue d'une succession conflictuelle, son moulin revint à son beau-fils Jacques Boilleau, marchand bonnetier, bourgeois de Paris, issu du premier mariage de sa seconde femme, Marguerite Therouenne, avec Guillaume Boilleau, laboureur et marchand à Aulnay-lès-Bondy³. Après le décès de Jacques Boilleau, le moulin revint à sa veuve Anne le Vieux qu'on trouve louer le moulin en 1655 au meunier Pierre Caron. Ce bail est le plus ancien document livrant le nom du moulin, le **moulin de la Grande-Tour-Neuve**. Ce qualificatif, perdu par la suite, pourrait indiquer que le moulin avait récemment été reconstruit ou avait bénéficié d'importants travaux⁴.

¹ L'acte de vente, passé le 15 octobre 1594, n'a pas été conservé, mais on possède l'acte d'*aveu et dénombrement* passé deux semaines plus tard, qui en reprend les termes, AN MC/ET/XCI/151, fol. 182 (26 octobre 1594).

² AN MC/ET/IX/174 (13 septembre 1600).

³ AN MC/ET/XLV/133 (27 avril 1608), partage.

⁴ AN MC/ET/XVI/111 (8 juillet 1655), bail.

Anne le Vieux décéda quelques mois après avoir accordé ce bail, et l'année suivante, par le partage effectué entre ses héritiers, le moulin revint à son fils Rolland Boilleau, marchand bourgeois de Paris, demeurant sur le pont aux Changeurs⁵.

Rolland Boilleau revendit le moulin deux années plus tard, en 1658, à Antoine de Longpré, meunier, demeurant à Villejuif, et à Geneviève Besnard, sa femme⁶. Il est probable qu'Antoine de Longpré et sa femme exploitèrent eux-mêmes leur moulin. Cette vente du moulin par le petit-fils du seigneur de Bondy marque la fin du lien entre le moulin et le village de Bondy.

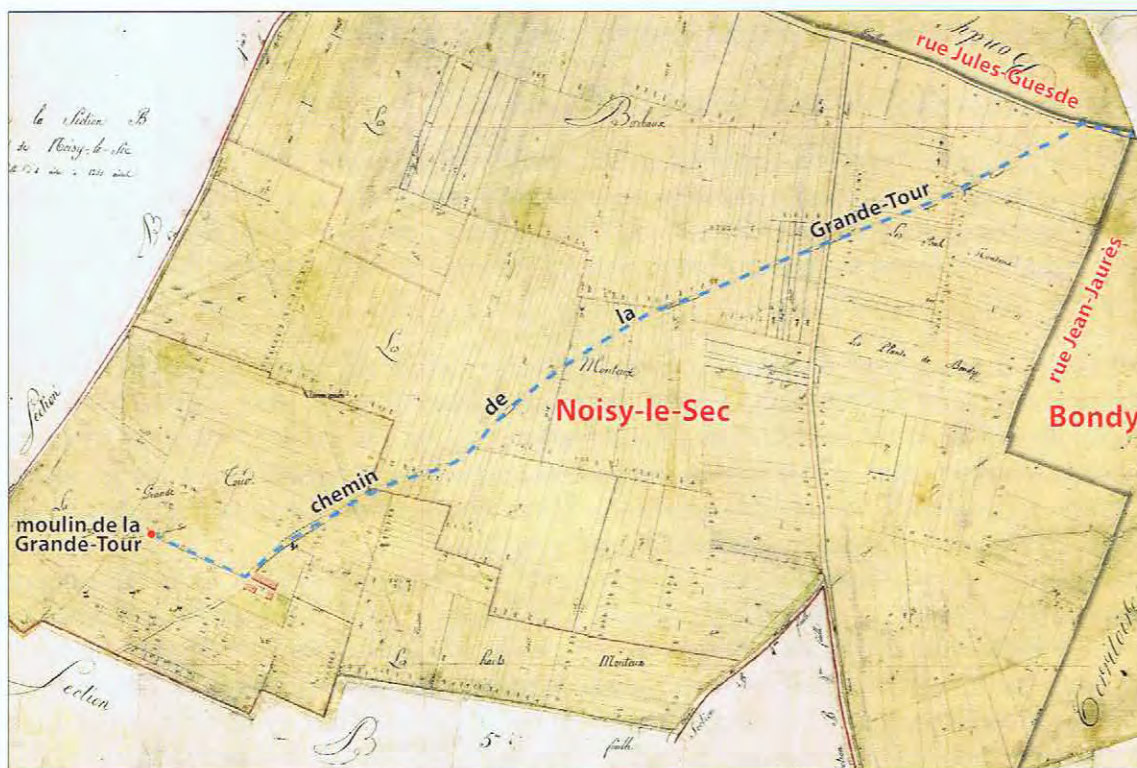


Fig.1. Sur le cadastre napoléonien de Noisy-le-Sec (c. 1812), on distingue encore le *chemin de la Grande-Tour* qui, passant à travers champs, reliait ce moulin au village de Bondy, témoignage du lien qui existait entre le moulin et la seigneurie de Bondy au début du XVII^e siècle⁷.

⁵ AN MC/ET/XVI/112 (15 mai 1656), partage.

⁶ AN MC/ET/XVI/117 (8 décembre 1658).

⁷ AD93 2047W 343 (section B, 3e feuille, c. 1812).

Le moulin de Loiselet

Un acte notarié daté de 1576 mentionne pour la première fois un meunier *demeurant à Bondy*, du nom de Nicolas Nicolas⁸. Il s'agit du **plus ancien nom de meunier bondynois** qui nous soit parvenu. L'acte ne dit pas que celui-ci était *meunier à Bondy*, ni *meunier de Bondy*, mais simplement qu'il était *demeurant à Bondy*. On ne peut donc pas inférer de ce document qu'il existait alors un moulin à Bondy, ce meunier pouvant très bien exercer sa profession dans un moulin d'une paroisse voisine, notamment à Noisy-le-Sec. On ne peut cependant pas l'exclure.

Peut-être Nicolas Nicolas travaillait-il au premier moulin bondynois qui est formellement mentionné pour la première fois en 1611. Ce moulin appartenait alors à deux frères homonymes, Jean de Raison. Tous deux sont qualifiés d'écuyers, au service du roi en sa garde, sous la charge de Monsieur de Bourg. L'un d'eux, sans doute l'aîné, est en outre qualifié de *seigneur en partie de Bondy*. Tous deux étaient fils et héritiers de Roland de Raison, écuyer, seigneur en partie de Bondy⁹. La famille Raison était propriétaire, dès cette époque, du fief de Loiselet qui, étant situé à Bondy, lui conférait le titre de *seigneur en partie de Bondy*. En toute logique, le propriétaire de la seigneurie de Bondy aurait dû, lui aussi, se faire qualifier de *seigneur en partie de Bondy*, mais il ne s'embarrassait pas de tels détails, et se faisait qualifier, en toute simplicité, de *seigneur de Bondy*.

Je propose de nommer ce moulin le **moulin de Loiselet** puisqu'il constituait une dépendance du fief de Loiselet.

En cette année 1611, les deux frères Raison donnèrent à bail le moulin de Loiselet à Pierre de la Roche, qualifié lui aussi de *meunier demeurant à Bondy*, et à sa femme, Jacqueline Quidore (fig.2). Ce qualificatif suggère que le couple était déjà aux commandes du moulin depuis un certain temps, et qu'il s'agit en réalité du renouvellement d'un bail plus ancien. Le couple déclara d'ailleurs, à propos du moulin, le *bien connaître et savoir*. L'acte n'indique pas la localisation précise du moulin, se contentant de dire qu'il était *situé et assis au terroir dudit Bondy*. Il détaille en outre l'exclusivité que les locataires devaient accorder aux grains des bailleurs : *seront tenus lesdits preneurs faire moudre audit moulin le grain audit fermier desdits sieurs bailleurs pour ladite ferme seulement, tout ainsi que ci-devant les meuniers dudit défunt sieur de Raison avaient à coutume faire*. Cette mention suggère que les Raison étaient d'importants producteurs de farine puisque leur moulin était occupé à plein temps à moudre leurs grains.

Le bail ne mentionne pas de terre louée avec le moulin, ni même de maison de meunier, ce qui ne veut pas dire qu'il n'en existait pas une. Les parties ont pu considérer qu'il était inutile de préciser ce qu'ils estimaient être une évidence¹⁰.

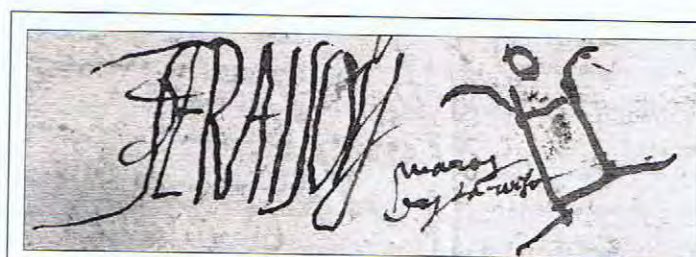


Fig.2. Signature de Jean de Raison l'aîné, sieur en partie de Bondy ("J. DE RAISON"), et marque du meunier Pierre de la Roche, apposées au bail de 1611 (c'est le notaire qui a ajouté la mention "marque dudit la Roche").

Les archives n'ont pour l'instant livré que peu d'informations sur ce moulin et ses meuniers tout au long du XVII^e siècle.

Le meunier Nicolas Barond est signalé par un document daté de 1634. Il y est qualifié de *meunier demeurant au moulin de Bondy*¹¹.

⁸ AN MC/ET/XCI/68 (6 ou 16 janvier 1576).

⁹ Roland de Raison était fils ou petit-fils de Clément de Raison dont la pierre tombale est conservée dans l'église Saint-Pierre de Bondy. Jean Jacques de Raison, dont il sera question plus loin, était fils de Jean de Raison l'aîné.

¹⁰ AD93 2E9 1 (10 juin 1611).

¹¹ AD93 2E9 86 (15 décembre 1634).

Le type de moulin

Il existait deux types de moulin à vent : les moulins à tour de maçonnerie, dont seule la tête était rotative, une longue poutre de bois ou béquille permettant, depuis le sol, d'orienter le moulin au vent, et les moulins à cage de bois, posés sur une base en maçonnerie formant pivot (fig.5), dont toute la structure tournait, à l'aide, là encore, d'une béquille.

La description de 1703 nous révèle que le moulin de Loiselet était de ce second type (fig.5), contrairement aux deux moulins de Noisy-le-Sec, le moulin de la Petite-Tour, et le moulin de la Grande-Tour ayant appartenu, comme on l'a vu, aux familles Landois puis Boilleau, visibles sur la carte de l'abbé Delagrive (fig.7), qui étaient du premier type. Le socle du moulin semble réduit à un assemblage de pièces de bois, sorte de trépied, car il est dit que *son pied [est] porté par [des] tasseaux*.

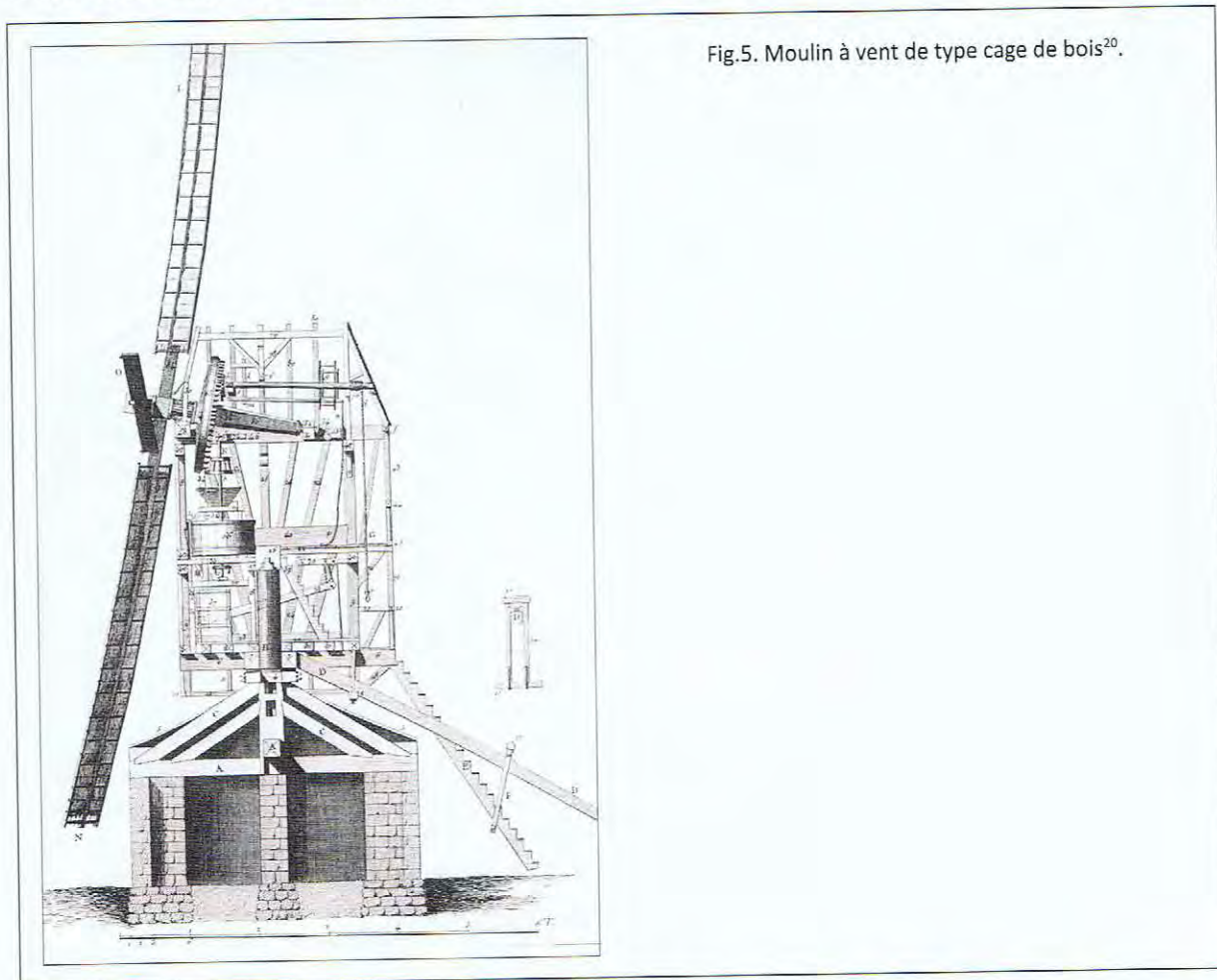


Fig.5. Moulin à vent de type cage de bois²⁰.

En 1704 Abraham Groteste renouvela le bail du moulin à son meunier, Louis Feron, et à sa femme, Marie Madeleine Pottin :

Le moulin de Bondy, avec la petite maison où loge ledit Feron, attendant ledit moulin, et 1 arpent ½ de terre ou environ, dépendant dudit moulin que lesdits Feron et sa femme ont dit bien connaître pour en être en possession.

Le présent bail fait moyennant le prix de 180 £ par an et 20 £ aussi par an pour les augmentations faites par ledit bailleur à ladite maison, en sorte que le prix par chacun an sera de 200 £ par an, savoir 180 £ pour le moulin et 20 £ pour la maison.

Seront tenus lesdits Feron et sa femme d'entretenir les tournants et travaillants dudit moulin, et de rendre et payer ce qui défaudra du montant des deux estimations qui ont été ci-devant faites entre lesdits Feron et les rendre audit sieur Groteste. Et attendu que le rouet dudit moulin a été estimé à la somme de 45 £ par la visite et estimation et qu'il s'est trouvé pourri et hors d'état de servir et que ledit

²⁰ Planche de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.

sieur Groteste a été obligé d'en faire poser un neuf, ledit Feron remboursera dès à présent la somme de 25 £ pour ledit ancien rouet et le nouveau est estimé et fixé entre les parties à la somme de 200 £ pour, lors de la sortie desdits Feron et sa femme, être par eux payé ce qui défraierait de la valeur dudit rouet comme aussi des autres articles inventoriés lesdites prisées qui se trouveraient moins valoir lors de leur sortie [...] comme aussi ledit sieur Groteste a baillé à loyer audit Feron et sa femme [...] les héritages [...] acquis par ledit sieur bailleur de Jean Faucheur, lesquels héritages montent à **13 arpents 40 perches** de terres labourables que lesdits Feron et sa femme s'obligent d'en payer le loyer audit sieur Groteste en sa demeure à Paris, à raison de 7 £ l'arpent [...] et attendu que lesdits Feron et sa femme ont représenté audit sieur bailleur que le précédent fermier avait laissé lesdites terres un peu en désordre, il est stipulé que lesdits Feron et sa femme ne paieront que moitié [...] pendant la première année du présent bail desdites terres²¹ (fig.6).

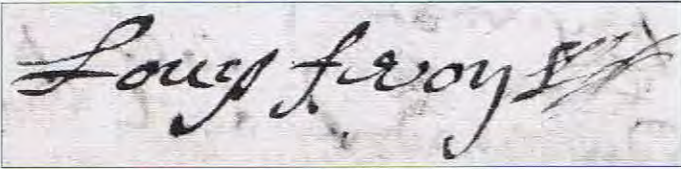


Fig.6. Signature de Louis Feron, meunier du moulin de Loiselet, apposée au bas du renouvellement de son bail, daté de 1704.

Le moulin fut victime d'un incendie en 1705 qui, semble-t-il, le détruisit complètement. En effet, dans un *aveu et dénombrement* du fief de Loiselet, qu'Abraham Groteste rendit en juillet 1706 aux religieux du couvent de Notre-Dame-de-Livry, dont le fief de Loiselet relevait, il est fait mention en ces termes à la pièce de terre sur laquelle se trouvait le moulin :

Un tierceau de terre en une pièce où était posé le moulin à vent de Bondy qui a été brûlé par accident l'année passée, et où est encore posée la maison et étable dudit moulin, tenant d'une part au chemin des Processions, d'autre part à Jean Gouillard, aboutissant d'un bout aux terres de l'église de Noisy-le-Sec, d'autre bout à Monsieur Tribouleau²².

Un document daté de 1717 confirme qu'à Bondy, *il n'y a point de moulins à eau ni à vent²³.*

En 1708, Abraham Groteste avait donné en dot à sa fille Marianne Groteste le fief de Loiselet, à l'occasion de son mariage avec Claude Antoine Devalles, chevalier, seigneur de Launay, conseiller du roi en ses conseils, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France au département de Haynault, pays d'entre Sambre et Meuse, Outre-Meuse et Cambrésis, demeurant à Paris, île Notre-Dame, rue de Bretonvilliers, paroisse Saint-Louis²⁴. Lorsqu'en 1724, celui-là donna à bail la *ferme et le château de Bondy*, c'est-à-dire la ferme du fief de Loiselet, l'ancienne maison de meunier fit partie du bail, qui fut décrite comme ***petite maison où était bâti ci-devant le moulin qui a été brûlé, avec la terre qui environne ledit moulin d'environ ¼ d'arpent plus ou moins²⁵.***

Sur la *Carte topographique des environs de Paris* de l'abbé Delagrive (fig.7), publiée en 1731, mais dont les relevés sont probablement antérieurs de plusieurs années, figurent les deux moulins en tours de maçonnerie de Noisy-le-Sec, avec leurs maisons de meunier. Plus à l'est, on distingue une maison isolée, représentée d'une manière similaire aux maisons des meuniers des moulins de Noisy-le-Sec. Il s'agit de la maison du meunier du moulin de Loiselet, incendié en 1705. La maison du meunier disparut peu avant 1730. En effet, dans un procès-verbal d'expertise judiciaire de la ferme de Loiselet, réalisé cette année-là, il est fait mention à la ***petite maison où était [ci]-devant le moulin***, maison qui était alors en ruine, et à *deux bouts de vieilles solives d'anciens bois provenant de la démolition de ladite petite maison nommée le moulin brûlé²⁶.*

²¹ AN MC/ET/LXXXIV/282 (2 novembre 1704).

²² AN MC/ET/LXXXIV/289 (5 juillet 1706).

²³ AN Q/3/206, *Mémoire particulier des détails de la paroisse et collecte de Bondy*, 1717.

²⁴ AN MC/ET/LXXXIV/295 (19 janvier 1708).

²⁵ AN MC/ET/XIX/650 (29 mars 1724).

²⁶ AN Z/1 j/617 (31 octobre 1730).

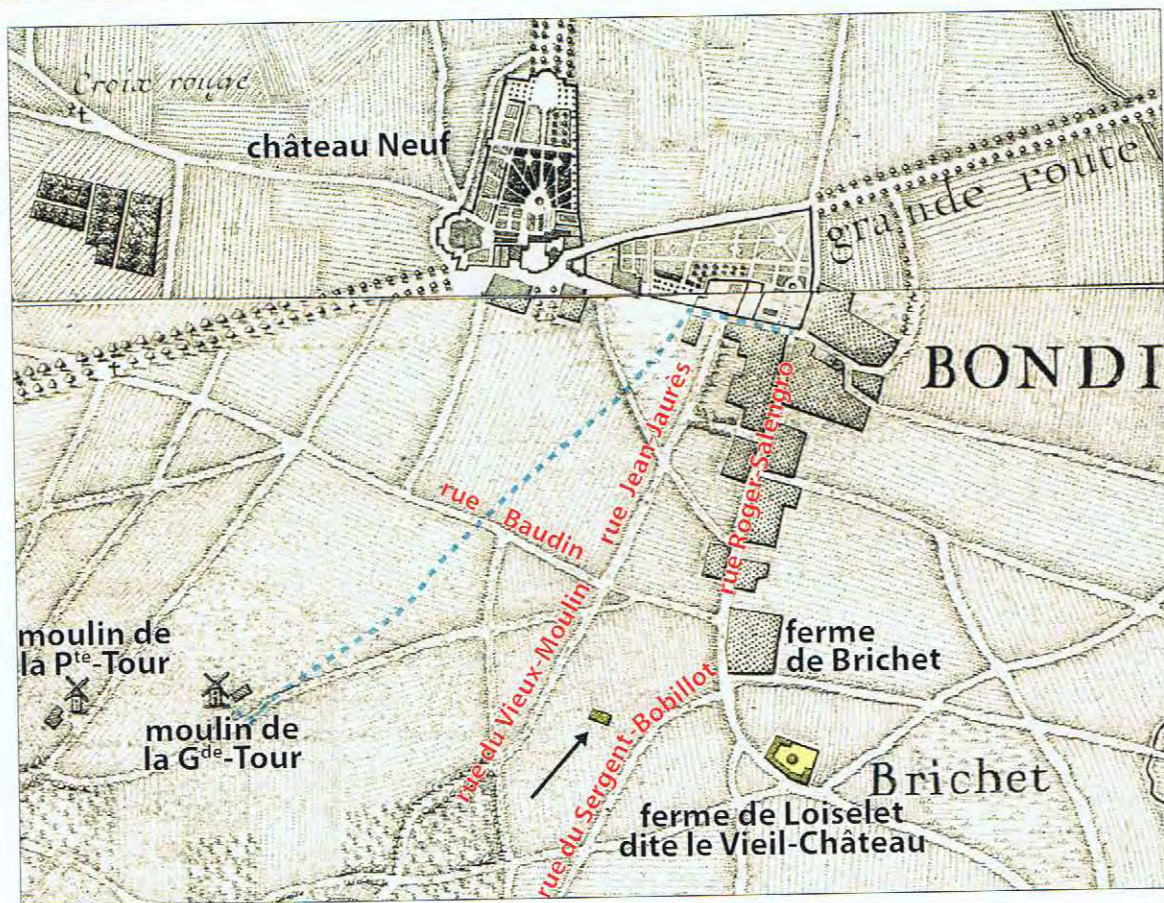


Fig.7. Les deux moulins de Noisy-le-Sec et ce qui paraît être la maison de meunier du moulin de Loiselet.
 Détail de la seconde feuille de la *Carte topographique des environs de Paris* de l'abbé Delagrive, publiée en 1731.
 Le chemin de la Grande-Tour (fig.1), omis par le cartographe, a été ajouté en pointillés bleus.

Le moulin à Gravas

Bondy resta sans moulin pendant 35 ans, jusqu'en 1740. Cette année-là, Charles Gravas, meunier à *Couprvray proche Lagny*, et sa femme Françoise Defrance, entreprirent de construire un moulin à Bondy. Ils s'intéressèrent tout naturellement aux terrains situés à proximité de l'ancien moulin de Loiselet. En effet, le sol naturel présentait là une légère éminence permettant de profiter au mieux du vent. Ainsi se portèrent-ils acquéreurs d'une pièce de terre d'1 quartier ½ appartenant à la fabrique de Noisy-le-Sec, située au terroir de Bondy, *lieu dit et proche le Moulin-Brûlé*²⁷.

Les termes de l'acte d'acquisition de 1740 révèlent que la parcelle acquise par les Gravas n'était pas à l'emplacement précis du moulin de Loiselet, mais « proche » celui-ci. L'emplacement exact du moulin de Loiselet reste donc à déterminer. La carte de l'abbé Delagrive (fig.7), mise en regard du cadastre napoléonien (fig.11), suggère que le moulin de Loiselet se trouvait au nord-est de l'emplacement du nouveau moulin de Bondy, qu'on trouve nommé le **moulin à Gravas**.

L'acquisition de la parcelle par les Gravas se fit par un *bail à rente annuelle perpétuelle* de 12 £. Par cet acte, les Gravas promirent de la *maintenir et entretenir en tel et si bon état, nature et valeur, même y faire bâtir et construire un moulin à vent afin que ladite rente y soit et puisse être aisément prise*²⁸. Les Gravas ne semblent pas avoir payé régulièrement la rente, en témoigne un acte de 1777 par lequel *Charles le jeune, huissier en la prévôté de Bondy, résident à Noisy-le-Sec, fit commandement de par le roi notre sire et justice, à [Nicolas] Charles Gravas, meunier, demeurant au moulin de Bondy, paroisse dudit lieu, en son domicile où je me suis exprès transporté, en parlant à sa femme, de présentement payer audit sieur Espauillard audit nom [de la fabrique de Noisy-le-Sec] ou à moi, huissier, pour lui porteur de pièces, la somme de 348 £ pour 29 années échues au jour et fête de saint Martin d'hiver dernier d'arrérages de 12 £ de rente*²⁹.

Il est probable que le moulin fut construit peu après l'acquisition du terrain, dans le courant de l'année 1740. Charles Gravas apparaît en effet en tant que meunier à Bondy au rôle de la taille — l'ancêtre de notre impôt sur le revenu — dès l'année 1741³⁰. Le moulin apparaît pour la première fois sur la *Carte générale de la France* dite de Cassini qui date de 1756 (fig.8).

Le moulin à Gravas était du même type que l'ancien moulin de Loiselet. En effet, un *titre nouvel* passé en 1773 par les héritiers Gravas, précise que, sur le *quartier ½ de terre situé proche le Moulin-Brûlé dudit Bondy [...] est actuellement bâti et construit une maison et lieux, et un moulin à cage*³¹.

La famille Gravas (fig.10)

Charles Gravas naquit à Bondy en 1706 de Michel Gravas et d'Étiennette Pollot, dont on ne sait rien. Il épousa en premières noces, à Bondy, en 1731, Françoise Defrance, originaire de cette paroisse³². À l'acte de mariage, il est dit que Charles Gravas demeure à Aulnay (actuel Aulnay-sous-Bois). Leur premier enfant, Marie Françoise, naquit pourtant à Bondy l'année suivante, 1732³³. Peut-être la future maman avait-elle fait le choix de donner naissance à son premier enfant chez ses parents, à Bondy. Un second enfant, Nicolas Charles, naquit en 1733, à Aulnay. C'est sans doute là que le couple demeurait, puisqu'à l'acte de naissance, Charles Gravas est qualifié de *garde-moulin à Savigny*³⁴, un écart d'Aulnay. En 1736, le couple y demeurait toujours car on trouve à cette date Charles Gravas demeurant à *Savigny, paroisse*

²⁷ AD93 2E9 26 (15 février 1740).

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Acte du 11 janvier 1777 joint à l'acte AD93 2E9 26 (15 février 1740).

³⁰ AN Z/1 g/292/B (1741).

³¹ Acte du 12 avril 1773 joint à l'acte AD93 2E9 26 (15 février 1740) ; autre exemplaire, AD93 2E9 35 (12 avril 1773).

³² AD93, registres paroissiaux de Bondy (1726-1746), fol. 59 (vue 34/165), 22 janvier 1731.

³³ AD93, registres paroissiaux de Bondy (1726-1746), fol. 75 (vue 41/165), 15 janvier 1732.

³⁴ AD93, registres paroissiaux d'Aulnay (1692-1740), vue 310/370, 3 juillet 1733.

d'Aulnay³⁵. Un autre enfant, Nicolas Gravas, naquit d'ailleurs l'année suivante, 1737, à Aulnay³⁶. En 1740, on trouve la famille Gravas demeurant à Lagny où Charles Gravas exerçait désormais la profession de meunier³⁷. Un dernier enfant, Denis, naquit à Bondy, en 1741³⁸.

Françoise Defrance décéda à Bondy en 1742³⁹. Charles Gravas épousa en secondes noces, l'année suivante, toujours à Bondy, Françoise Roussel⁴⁰. Un premier enfant, Eustache, naquit de cette union en 1744, à Bondy⁴¹.

Il semble ainsi que Charles Gravas ait exploité lui-même son moulin de Bondy, depuis sa construction en 1740, jusqu'en 1744. Cette année-là, il quitta la paroisse, pour exploiter le moulin Neuf, un moulin à eau situé à Aulnay⁴², et confia le moulin de Bondy à Luc Delaforge, boulanger demeurant à Noisy-le-Sec, et à Angélique Moreau, sa femme⁴³. C'est donc sans surprise qu'on trouve Luc Delaforge qualifié dès l'année suivante, dans les registres paroissiaux de Bondy, de *meunier de Bondy*, à l'occasion de la naissance d'une de ses filles⁴⁴. Dans un autre acte de baptême, tiré des registres paroissiaux d'Aulnay, daté de 1747, d'un fils de Charles Gravas, celui-ci est qualifié de *meunier du moulin Neuf*. De plus, le parrain de l'enfant, prénommé Charles Luc, n'est autre que Luc Delaforge, là encore qualifié de *meunier à Bondy*⁴⁵. L'année précédente, les Gravas avaient eu des jumeaux, également nés à Aulnay⁴⁶.

En 1747 toujours, on trouve Luc Delaforge qualifié de *meunier et marchand de porcs, âgé de 38 ans*, ce qui situe sa naissance vers 1709. Il a alors un garçon âgé de 8 ans et deux filles dont l'aînée est âgée de 3 ans⁴⁷.

Il semble qu'ensuite, les Gravas soient revenus à Bondy en 1749, ou au plus tard en 1750⁴⁸. Charles Gravas y reprit l'exploitation de son moulin. On trouve dans les registres paroissiaux de Bondy l'acte de naissance en 1750, d'un autre enfant, Charles Augustin Gravas, dans lequel Charles Gravas est dit *meunier demeurant dans cette paroisse*⁴⁹.

À la fin de cette même année 1750, Charles Gravas prit à bail du seigneur de Bondy, Robert Jean Baptiste Taillepié, deux pièces de terre situées au sud-est du moulin, au lieu dit la Mare-à-la-Veuve, d'une contenance totale d'un peu plus de 5 arpents, soit près de 2 hectares. Il s'engagea aux charges habituelles de *fumer, cultiver et ensemer lesdites terres par solles et saisons convenables, sans les dessoler ni désaisonner, c'est-à-dire en respectant les règles de la coutume du pays quant aux saisons et types de cultures à exploiter*⁵⁰. Cette prise à bail peut être interprétée de deux manières. Il peut s'agir soit d'une recherche de revenus complémentaires, ceux du moulin n'étant pas jugés suffisants, soit au contraire d'un signe d'une certaine aisance et d'un entregent, Gravas s'autorisant à faire cultiver par des paysans du cru des terres qu'il avait obtenues à bail du seigneur de Bondy. Il est difficile de trancher

³⁵ AN Z/2/357, fol. 11 v° (28 mars 1736).

³⁶ AD93, registres paroissiaux d'Aulnay (1692-1740), vue 342/370, 4 septembre 1737.

³⁷ AD93 2E9 26 (15 février 1740).

³⁸ AD93, registres paroissiaux de Bondy (1726-1746), fol. 220 (vue 111/165), s.d. (entre le 6 juin et le 2 août 1741).

³⁹ AD93, registres paroissiaux de Bondy (1726-1746), fol. 254 (vue 129/165), 12 décembre 1742.

⁴⁰ AD93, registres paroissiaux de Bondy (1726-1746), fol. 263 (vue 134/165), 20 mai 1743.

⁴¹ AD93, registres paroissiaux de Bondy (1726-1746), fol. 289 (vue 144/165), 2 mars 1744.

⁴² Au sujet de ce moulin, voir Jean-Claude Gaillard, *Moulins d'Aulnoye et d'alentour*, 1993, p. 10-11.

⁴³ AD93 2E9 27 (14 avril 1744), bail.

⁴⁴ AD93, registres paroissiaux de Bondy (1726-1746), fol. 318 (vue 157/165), 18 août 1745. Au rôle de la taille de Bondy pour 1746, Charles Gravas est déclaré absent, et Luc Delaforge y apparaît comme meunier, AN Z/1 g/296/A (1746).

⁴⁵ AD93, registres paroissiaux d'Aulnay (1739-1747), vue 60/63, 3 avril 1747.

⁴⁶ Marin et Marie Françoise Gravas, cf. AD93, registres paroissiaux d'Aulnay (1739-1747), vue 53/63, 29 janvier 1746.

⁴⁷ Rôle de la taille, AN Z/1 g/297/A (1747).

⁴⁸ Luc Delaforge apparaît encore au rôle de la taille en 1748 et 1749, mais en 1750, il n'y figure plus et Charles Gravas y apparaît de nouveau, cf. AN Z/1 g/298/B (1748), Z/1 g/299/B (1749), AN Z/1 g/300/B (1750).

⁴⁹ AD93, registres paroissiaux de Bondy (1747-1768), fol. 47 (vue 22/150), 4 juin 1750. À la mi-1748, les Gravas accueillirent un autre enfant, Jean Baptiste, qui, d'après son acte de décès, serait né à Bondy, mais l'année 1748 des registres paroissiaux de Bondy est en déficit. Cf. AD77, registres paroissiaux de Thorigny-sur-Marne, vue 106/193, 13 mars 1828.

⁵⁰ AN MC/ET/XXI/385 (18 décembre 1750).

En 1872, la fille des Gravas, Joséphine Désirée Angélie Gravas, marchande grainetière exerçant avec ses parents, âgée de 19 ans, se maria avec Michel François, gendarme à cheval au Bourget, âgé de 26 ans¹⁰⁵. Deux années plus tard, ses parents leur donnèrent la propriété à bail pour 25 ans¹⁰⁶. Sans doute faut-il y voir la transmission du fonds de commerce de marchand grainetier alors exercé conjointement par Alfred Gravas, sa femme et leur fille. Alfred Gravas et sa femme demeuraient alors à peu de distance, au n° 23 de la même rue Saint-Denis. C'est là qu'Alfred Gravas, le dernier des meuniers de la famille Gravas de Bondy, décéda en 1884, âgé de 53 ans. À son acte de décès, il fut qualifié de *propriétaire*, ce qui signifie qu'il n'avait plus d'activité professionnelle et qu'il avait pris sa retraite¹⁰⁷.



Fig.17. Copie d'un dessin original de la collection Georges Guyonnet représentant prétendument le moulin à Gravas¹⁰⁸. La représentation prête pourtant à caution puisque le chemin devenu la rue du Vieux-Moulin ne présentait pas de coude semblable à celui du dessin. De plus, la maison du meunier n'était constituée que d'un seul bâtiment, et non de deux.

Que devint le moulin après la vente de 1851 ? Les plans de la fin du XIX^e siècle ne le représentent plus. La réponse se trouve dans l'inventaire réalisé en 1888 après le décès de son dernier propriétaire, Jean Baptiste Vincent Michaut¹⁰⁹. Sa veuve Marie Catherine Didier, déclara au cours de celui-ci que **le moulin à vent n'existe plus, ayant été démoli pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871**, sans doute lors des violents bombardements dont la commune fut victime. La maison de meunier avait elle aussi été détruite.

Après la guerre, Michaut réclama 20 553 F de dommages de guerre. Après enquête, la somme fut réduite à 14 500 F¹¹⁰, dont il ne reçut probablement *in fine*, comme les autres victimes, que la moitié¹¹¹.

¹⁰⁵ AD93, État civil de Bondy, 8 avril 1872.

¹⁰⁶ AD93 4Q5 4092 n° 17 (21 octobre 1874).

¹⁰⁷ AD93, État civil de Bondy, 9 février 1884.

¹⁰⁸ Jean-Claude Gaillard, *Moulins d'Aulnoye et d'alentour*, 1993, p. 25, note n° 1.

¹⁰⁹ Décédé à Bondy le 19 octobre 1888, à l'âge de 74 ans, dans la maison de meunier reconstruite, que son acte de décès indique toujours *au lieu dit Le Vieux-Moulin*. Cf. État civil de Bondy.

¹¹⁰ AD93 DR6 116, n° 344. Malheureusement, le dossier individuel des Michaut est en déficit ; un fantôme à son emplacement indique qu'il a été transmis à Versailles le 9 février 1875, cf. AD93 DR6 25. Il n'a pas été retrouvé aux Archives Départementales des Yvelines.

¹¹¹ AN, *Guide des sources sur les dommages de guerre : destructions, réparations, indemnisations* (XIX^e — XX^e siècles), p. 23.

Promenade dans le temps et l'espace rue Boulanger (ex rue de Bondy) à Paris

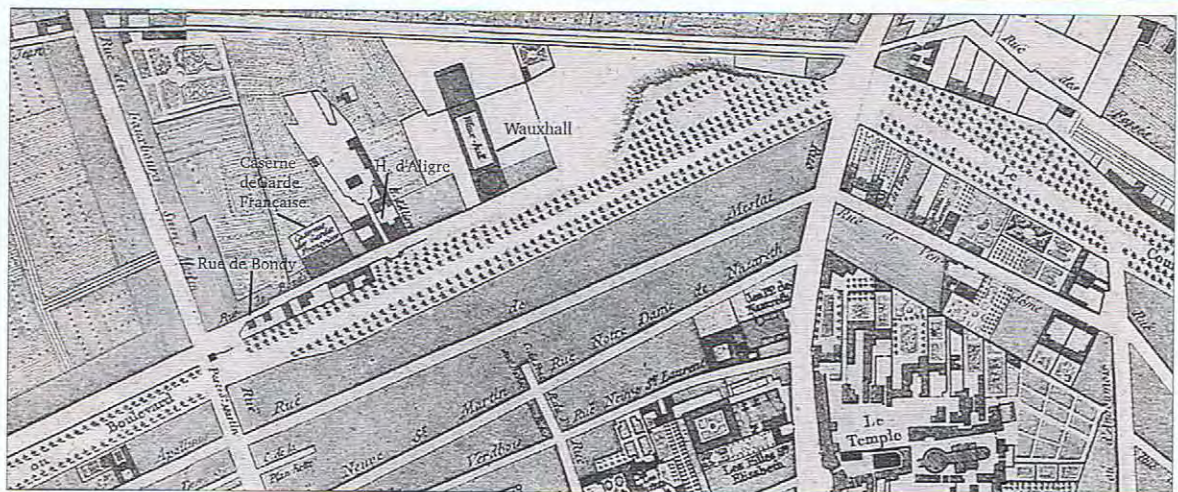
Si vous « flânez sur les Grands Boulevards », entre la porte Saint-Martin et la place de la République, plutôt que de rester sur le boulevard Saint-Martin, abandonnez son tracé rectiligne et empruntez une rue tortueuse qui démarre à gauche du théâtre de la Renaissance. C'est aujourd'hui la rue René Boulanger, nommée ainsi depuis 1944 en l'honneur d'un syndicaliste né en 1901, incarcéré et tué par les Allemands à la prison de Nantes en 1944. Mais durant 173 ans (entre décembre 1771 et décembre 1944), elle s'appelait rue de Bondy. Elle a été l'un des sujets de notre bulletin n° 18 d'avril 2021.

Ce que nous vous proposons aujourd'hui, c'est de la parcourir visuellement dans le même esprit que celui de nos habituelles promenades dans les rues de Bondy telles qu'elles apparaissent à la fin de nos bulletins. Nous nous rattacherons donc à l'histoire sans trop de développement cependant, sachant que notre bulletin n° 18 apportera toute précision souhaitée.

Mais avant d'entreprendre notre promenade, deux particularités méritent une explication. Il s'agit d'abord du tracé tortueux de cette rue, évoqué plus haut, qui se justifie du fait qu'étant celui de l'ancien chemin de contrescarpe des fortifications, il en épouse la géométrie marquée par les multiples bastions en saillie qui furent édifiés au XVI^e siècle. C'est Louis XIV qui, fort de ses victoires en 1668 sur les frontières du Nord-Est lors de la guerre de Dévolution, fit abattre les fortifications pour les transformer en une promenade plantée, origine de nos grands boulevards.

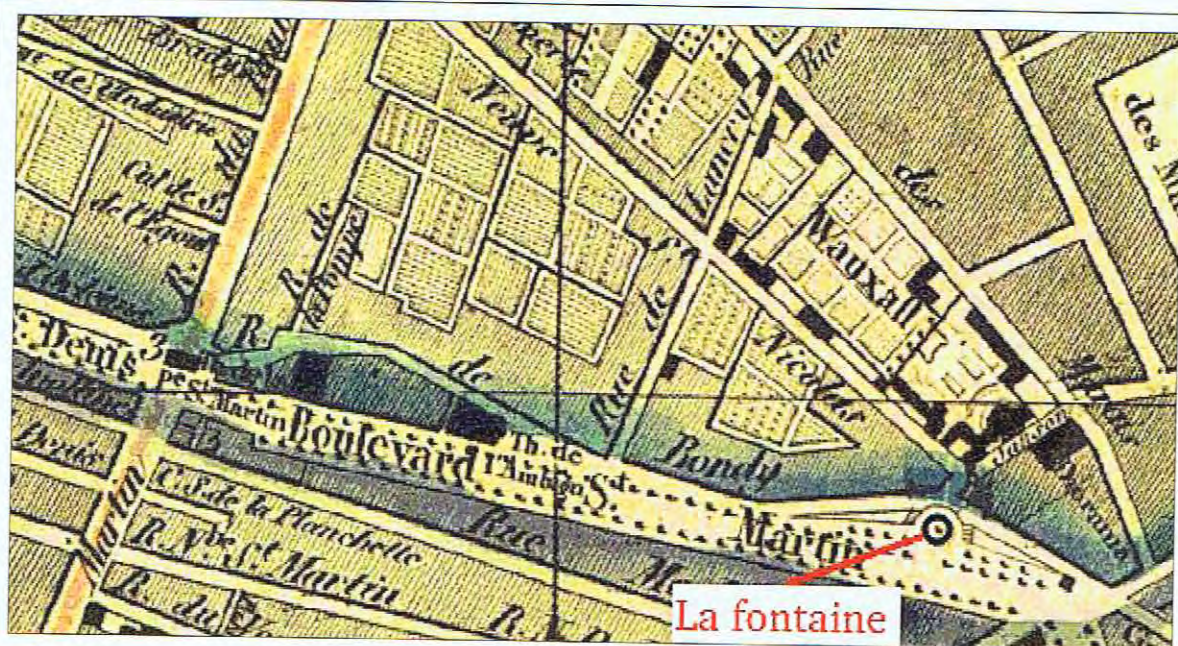
La seconde particularité concerne la numérotation de la rue dont le sens croissant part de la place de la République en se dirigeant vers la porte Saint-Martin. Cette numérotation présente de curieuses anomalies puisque les numéros pairs ne débutent qu'avec le n° 22 et qu'en milieu de rue, le n° 1^{er} fait face au n° 64. Il y a bien sûr à cela des explications.

Durant son histoire la longueur de la rue évolua : d'une longueur aujourd'hui de l'ordre de 500 m, elle n'en faisait qu'à peine 300 m à son origine pour atteindre 650 m lorsqu'elle rejoignait la rue du Faubourg du Temple. En 1771, lorsqu'elle prit le nom de rue de Bondy, après s'être appelée tour à tour chemin de la Voirie, rue des Fossés-Saint-Martin et rue Basse-Saint-Martin, elle se terminait en impasse au droit de l'actuelle rue de Lancry qui n'existait pas encore (implantée au droit du Vauxhall).



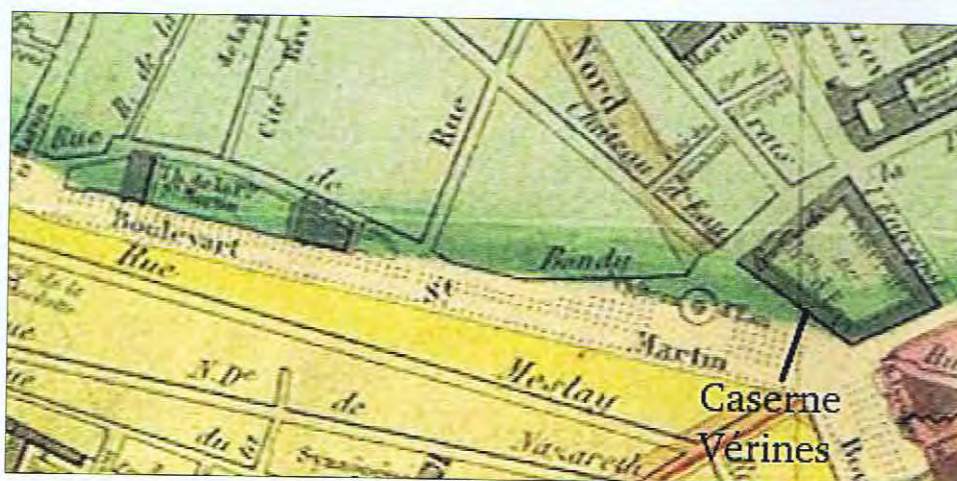
Plan Jaillot 1775 : il montre avant le percement de la rue de Lancry le premier Vauxhall ouvert en 1764 par Giovanni Battista Torre ; on peut constater le caractère encore rural de secteur. (*Archives Nationales*)

Elle aboutissait alors sur des jardins maraîchers qui bien vite, à la faveur de la pression immobilière, furent acquis par des lotisseurs qui bénéficièrent de l'ouverture de la rue de Lancry en 1777 qui menait à la barrière du Combat (actuelle place du colonel Fabien) et du prolongement de la rue de Bondy jusqu'à la rue de Faubourg du Temple en 1781. Dans son extension maximum, côté nord, c'est à dire côté des numéros pairs, la rue de Bondy était en totalité construite, alors que côté des numéros impairs, elle n'était construite que sur sa longueur d'origine car ses prolongements étaient largement ouverts sur la promenade plantée qui deviendra le boulevard Saint-Martin. En 1811, le 15 août exactement, dans le cadre de la création d'un réseau de fontaines publiques alimentées par le bassin de la Villette qui recevait l'eau captée de la Beuvronne (en attendant la jonction avec l'Ourcq en 1825), fut inaugurée la fontaine des lions de Nubie. Elle fut implantée sur une excroissance du boulevard Saint-Martin, en surplomb de la rue de Bondy, reste de l'ancien bastion, que l'on nommera l'esplanade du Château d'Eau.



La fontaine se trouve sur le terre-plein en excroissance du boulevard Saint-Martin dominant la rue de Bondy. On peut repérer sur ce plan les théâtres de la Porte Saint-Martin (1781) et de l'Ambigu (1828), le second Vauxhall (1785) et le Diorama de Daguerre (1822). (Plan Xavier Girard 1830)

Cette situation dura jusqu'au moment, à partir de 1854, où les immeubles côté pair furent démolis entre la rue de la Douane (actuelle rue Léon Jouhaux) et la rue du Faubourg du Temple pour la construction de la caserne du Prince-Eugène (actuelle caserne Vérines).



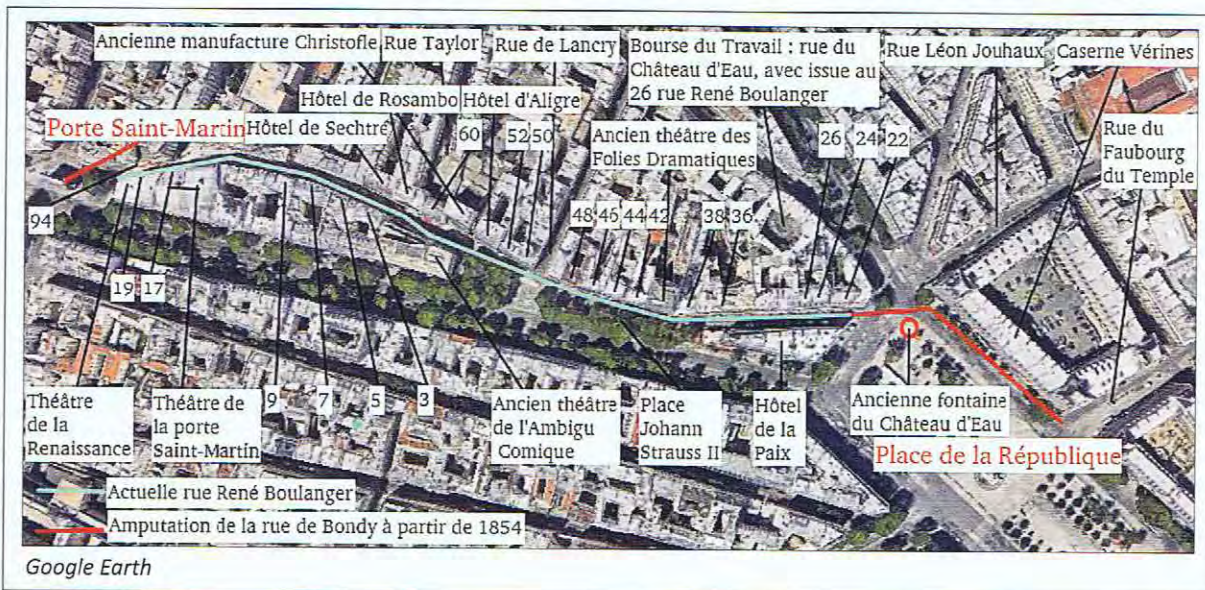
1860 (Andriveau-Goujon)

Quelques années plus tard, cette partie Est de la rue de Bondy fut intégrée dans ce qui deviendra la place de la République. Ainsi amputée, la numérotation des maisons n'en fut pas pour autant modifiée d'où l'apparente anomalie d'une rue dont les numéros ne commencent qu'avec le 22 côté pair. Quant aux numéros impairs, on l'a vu, bien longtemps les constructions n'existaient que du côté de la porte Saint-Martin. Ce n'est qu'après un débat houleux et chaotique qui dura jusqu'en 1880, que fut décidé d'implanter au droit de ce qui restait de l'esplanade du Château d'Eau, en sa moitié Ouest, l'Est ayant déjà été absorbée par la toute nouvelle place de la République, un hôtel qui fut dénommé, peut-être symboliquement, « Hôtel de la Paix », patronyme qu'il a conservé jusqu'à ce jour. Donnant à la fois sur la rue de Bondy et le boulevard Saint-Martin, dans le souci de ne pas modifier la numérotation de la rue, on lui attribua les numéros 1 et 1^{bis}, le 1 d'origine étant devenu le 1^{er}. Côté boulevard, il porte les numéros 2 et 2^{bis}.

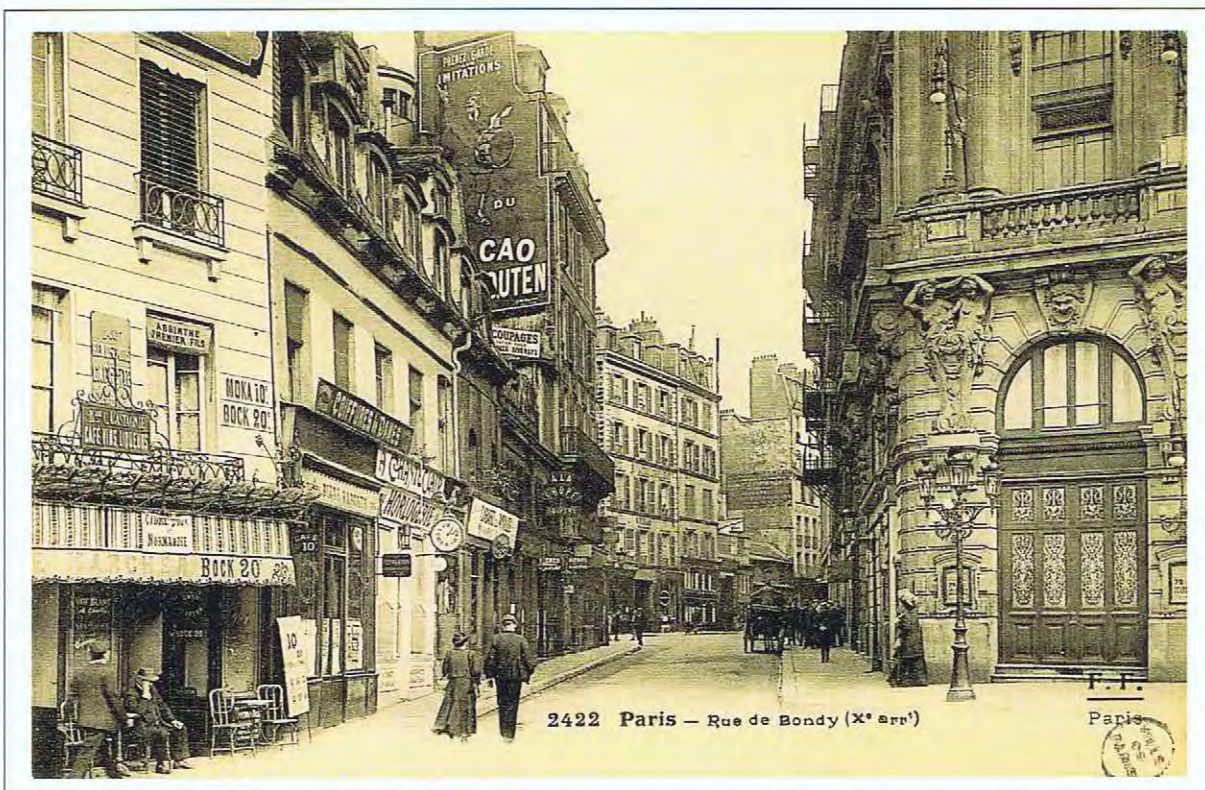
Ces précisions illustrées par quelques plans anciens éclaireront, nous l'espérons, notre promenade que nous allons entreprendre sans plus attendre au moyen d'un reportage photo.

C'est une rue dont subsistent quelques aspects pittoresques après des fautes de goût majeures entamées dès la seconde moitié du XIX^e siècle auxquelles se sont ajoutées celles de la seconde moitié du XX^e siècle. Nous tenterons, au moyen de vieilles illustrations et de cartes postales datant, elles, du début du XX^e siècle mises en regard à la situation actuelle, de raviver un charme ancien aujourd'hui disparu.

La vue aérienne qui suit devrait nous permettre de nous repérer tout au long de la promenade.



Notre marche débute au pied de la porte Saint-Martin qui est un arc de triomphe consacré à la gloire de Louis XIV. Elle a été conçue par l'architecte Pierre Bullet auquel avait été confié l'aménagement de la promenade plantée souhaitée par le roi Soleil. La photo qui suit est prise depuis le boulevard Saint-Martin. Dans l'axe de l'arche du monument se trouve la rue du Faubourg Saint-Martin qui conduit tout droit à la gare de l'Est implantée, de même que sa sœur, la gare du Nord, sur les terrains de l'ancien prieuré Saint-Lazare, qui furent vendus comme biens nationaux sous la Révolution. On aborde la rue René Boulanger en passant à gauche du théâtre de la Renaissance qui en marque l'entrée et auquel fait face un bâtiment bas, éclairé sur la photo, qui est au n° 94 de la rue.



Sur cette vue prise sous le même angle, mais dans les années 1910, il est instructif de décrypter (fait pour vous car difficile sur la photo) l'ensemble des annonces qui figurent sur les façades et le pignon visibles à gauche de la photo dont beaucoup sont consacrées à la boisson, à commencer par le pignon qui incite à se méfier des imitations du cacao Van Houten. La maison C. Castagné dont la pancarte est arborée sur la première façade propose diverses boissons, outre les traditionnels café, vins, liqueurs, le moka à 10 c., le bock à 20 c., vraisemblablement de la bière de la marque Karcher brassée à Ménilmontant, mais aussi du cidre doux de Normandie et de l'absinthe Premier Fils. Ceci prouve que cette photo est antérieure à 1915, année où elle fut interdite en France. La bière Karcher est encore proposée par le café suivant auquel succèdent l'horlogerie de A. Chanteclair, puis un commerce à l'enseigne étonnante : *Cabaret des Antilles*, service fait par de jeunes créoles qui propose le bock à 30 c., plus cher que dans les établissements voisins, du fait sans doute de ce service spécial. Ces trois commerces occupent le rez-de-chaussée du n° 94 dont l'étage, du moins pour les trois premières fenêtres, est consacré à la coiffure de dames.



Les commerces restent les mêmes sur cette autre vue du même immeuble, sans doute antérieure à la précédente puisque les tarifs du salon de coiffure à l'étage n'ont pas encore été recouverts de peinture blanche. Le café, quant à lui, proposait alors de la bière des Moulineaux brassée à Issy-les-Moulineaux. Cet immeuble du n° 94 a eu plus de chances que d'autres puisqu'il a réussi à échapper à la démolition dont il a été menacé à plusieurs reprises. Unique exemple restant à Paris d'un cabaret d'époque Louis XIV, il a au contraire bénéficié, comme on peut le constater sur la photo suivante, d'une restauration assez récente lui ayant restitué son aspect d'origine.

Leur rez-de-chaussée est marqué par des arches abritant diverses petites boutiques.



On voit à gauche le cordonnier posant devant sa vitrine, comme de coutume à l'époque, avec sa femme et ses ouvriers. À droite, plus d'un siècle après !

Des personnages illustres vécurent, travaillèrent ou même moururent dans ces bâtiments, notamment au n° 7. Le romancier Paul de Kock, peintre des petites gens de Paris, mais aussi auteur de vaudevilles et parolier de chansons dont la célèbre *Madame Arthur* y eut son cabinet de travail ; Frédéric Lemaître y résida un temps, ce qui réduisit ses temps de déplacement travail-domicile.

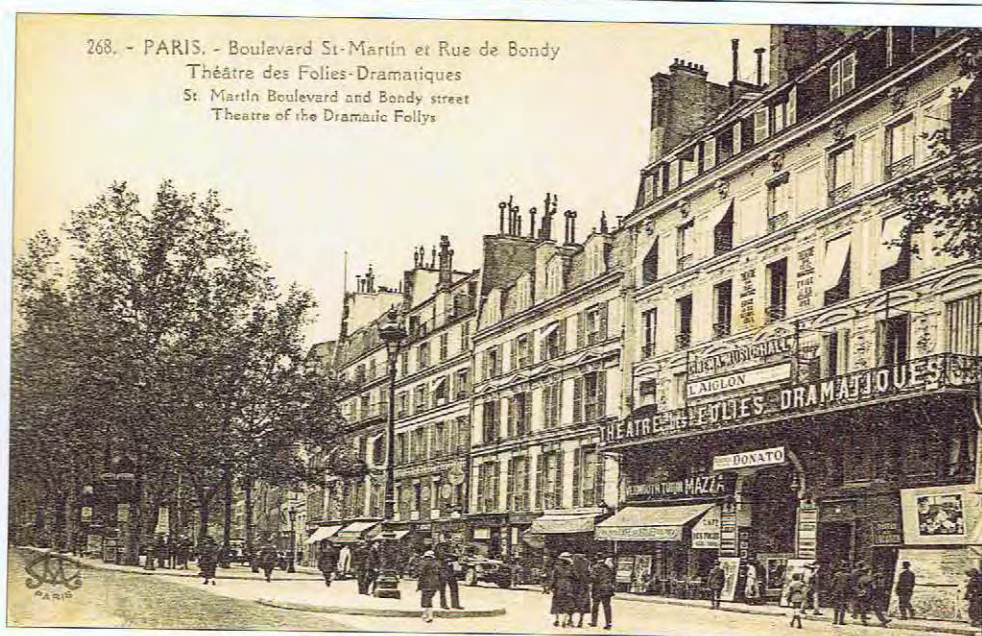


En face, côté pair, on voit successivement après la villa du Lavoir au n° 70, une série d'hôtels du XVIII^e siècle, le n° 68 où vint finir ses jours le baron Taylor en 1879, le n° 66 ou hôtel de Sechtré avec les deux grands balcons, les numéros 64 et 62 ou hôtel de Rosambo avec le troisième balcon en saillie, suivi du n° 60, maison natale du peintre pointilliste Georges Seurat en 1859. Tout au fond, après les numéros 56 et 58 en retrait, l'hôtel d'Aligre au n° 54.

Arrêtons-nous devant l'hôtel de Rosambo.



Les feuilles disparues sur cette photo hivernale autorisent une vue dégagée des immeubles de la rue, du n° 54, l'hôtel d'Aligre, au n° 46. Entre le n° 50 et le n° 48 débouche la rue de Lancry ouverte en 1777 au droit du Vauxhall (voir plan Jaillot plus haut). Le premier spécimen en France de ce concept importé d'outre-Manche par l'artificier italien Giovanni Battista Torre fut implanté ici même en 1764. C'était un lieu de divertissement où se tenaient bals et concerts, et en cet endroit, de surcroît, des feux d'artifice. Ce Vauxhall est à ne pas confondre avec celui qui s'installa en 1785 à l'angle des actuelles rues Léon Jouhaux et Albert Thomas. Ainsi débuta la longue tradition du spectacle qui habite le quartier. De 1779 à 1784, les Variétés-Amusantes étaient au n° 50, à l'angle des rues de Bondy et de Lancry. En 1790, au même emplacement, vint le théâtre des Jeunes-Artistes dont la salle sera fermée en 1807.



Au n° 40, Les Folies-Dramatiques vinrent s'installer après avoir été expropriées en 1861 du boulevard du Temple du fait du percement du boulevard du Prince-Eugène, actuel boulevard Voltaire. Elle connaîtra de grands succès dans le répertoire de l'opérette parmi lesquelles, *La fille de madame Angot*, *Les cloches de Corneville*, *La fille du tambour-major*, *Madame Favart* ou *La Béarnaise*. Sur la photo, la pièce d'Edmond